Les dallages industriels en béton - Usage industriel (3) : principes de base du dallage

Décembre 2024

Travaillé depuis sa phase fluide jusqu'à sa fin de prise, le béton est soumis aux facteurs environnants : soleil, vent, humidité, froid, etc. Ils influent de façon importante sur le retrait du matériau, donc sur le risque de fissuration.

Bon béton + bonne mise en œuvre = un dallage de qualité

Armé ou non armé, le béton doit avoir une composition étudiée et adaptée à l'environnement spécifié dans le marché et ne doit pas subir de changement sans accord entre les parties.

Dosages béton : conformes à la NF EN 206+A2/CN + NF DTU 13.3

En fonction des destinations, les épaisseurs des dallages respectent les conditions indiquées au tableau 2 du chapitre 1.3.1 de ce Guide.

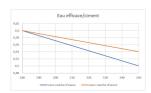
Le béton doit être conforme à la **norme** NF EN 206+A2/CN. En plus des exigences de cette norme, la NF DTU 13.3 impose un dosage minimum de **ciment** en fonction de sa classe de résistance :

- 280 kg/m3 pour un ciment de classe 52,5 ; 320 kg/m3 pour un ciment de classe 42,5 ;
- 350 kg/m3 pour un ciment de classe 42,5

nces béton à l'article 5.1 de la NF DTU 13.3 P1-2

Conformément aux dispositions mentionnées à cet article, le béton doit :

avoir **un rapport Eau efficace/ciment** variant linéairement entre 0,6 (dosage a 280 kg/m3) et 0,5 (dosage a 350 kg/m3) ou 0,54 selon le dosage en ciment et la présence ou non d'une couche d'usure ;



Poids ciment / m³ béton	Rapport Eau efficace/ciment
280	0,6
350	0,5
350 avec couche d'usure	0,54

avoir une classe de résistance au moins égale a un C25/30. Il doit avoir une consistance adaptée à sa mise en œuvre; l'emploi d'un superplastifiant est souvent nécessaire;

Nota : Pour un coulage sans aide mécanique, la consistance S4 (béton fluide) est obligatoire (160 mm

- avoir une teneur en air maximale de 3,5 % si la finition est surfacée; cette valeur doit être contrôlée au départ de la centrale par le fournisseur du béton et à l'arrivée sur le chantier par le constructeur. Au-delà, la finition sera talochée, brute ou balayée;
- être composé préférentiellement d'un ciment de type CEM I ou CEM II, conforme à la norme NF EN 197-1; quand ce n'est pas le cas, la valeur du retrait doit être inférieure à 750 μm/m (selon la norme NF P15-433);

Nota : des exigences environnementales issues de la RE 2020 peuvent imposer l'usage de ciments autres que CEM I ou CEM II.

• ne pas avoir d'eaux chargées, au sens du référentiel de la marque NF BPE (NF 033) ; celles-ci ne sont pas

Conformément au §5.1 de la NF DTU 13.3 P1-2 et à la norme NF EN 206+A2/CN, l'AJOUT D'EAU SUR LE CHANTIER, autre que celui lié à un ajout d'adjuvant prévu dans la formulation, EST INTERDIT.



Guide Dallages industriels en béton

. Télécharger Auteur

Cimbéton, SNBPE, UNESI, SNBP, SYNAD

Retrouvez toutes nos publications sur les ciments et bétons sur

Consultez les derniers proiets publiés Accédez à toutes nos archives Abonnez-vous et gérez vos préférences Soumettez votre projet

Article imprimé le 16/11/2025 © infociments.fr